



Les abolitions de l'esclavage

Victor Schœlcher

Des Colonies Françaises. Abolition immédiate de l'esclavage, 1842, extraits.

« A mes Hôtes des Colonies Françaises.

Vous connaissiez mes principes, et quoique vous regardiez comme vos ennemis tous ceux qui les professent, partout vous m'avez ouvert vos portes. Vous avez tendu la main au voyageur abolitionniste, et il a longtemps vécu sous votre toit comme on vit chez un ami.

C'est pourquoi je vous adresse mon livre: aussi bien n'est-ce qu'une dette acquittée; sans vous je ne l'eusse pu faire.

Jamais je ne déposerai ma haine contre l'esclavage, mais je veux qu'on sache que je vous suis attaché par ces liens de grave fraternité qui, aux belles époques de l'antiquité grecque et romaine, unissaient l'hôte à son hôte.

J'aime vos esclaves, parce qu'ils souffrent. Je vous aime, parce que vous avez été bon et généreux pour moi.

L'ambition est sans doute au-dessus de mes forces et de ce que j'appellerai mon talent, faute d'un mot plus humble, mais j'ai rêvé d'être un utile intermédiaire entre vous qui défendez la fortune de vos femmes et de vos enfants, et la métropole qui doit la liberté aux nègres.

Vos intérêts actuels et les imprescriptibles intérêts de l'humanité sont en lutte. Le problème à résoudre est de les concilier.

Tel est le but de mon livre.

Je voudrais entraîner votre plein consentement à l'abolition de l'esclavage, car abolition de l'esclavage, c'est justice. Je voudrais que la métropole vous donnât une indemnité, car indemnité, c'est justice. La résistance aveugle et folle de quelques-uns de vos frères, qui a tant nuit aux créoles vis-à-vis des honnêtes gens, se perdrat alors dans la paix et la Sainteté de la grande œuvre accomplie.

Si, malgré mes efforts, l'invincible horreur que m'inspire l'état social des colonies avait quelquefois revêtu mes expressions d'une âpreté irritante, n'en tenez aucun compte. Imitez-moi. Je vous garde affection, quoique vous soyez maîtres, parce qu'il n'y a que cela de mauvais en vous; reconnaisssez-moi pour votre ami, quoique je me fasse le défenseur des esclaves, parce que je désire avec une égale ardeur le bien de tous.

Maintenant, si les déplorables passions qui agitent votre société finissaient par vous dominer, si l'auteur vous fait regretter d'avoir accueilli l'homme, je m'en affligerai; mais, quoi qu'il arrive, ma conscience restera calme, et je n'oublierai pas, moi, que je fus votre hôte.

Fais ce que dois, advienne que pourra.

V. Schœlcher. » (Pag. V-VII)

- Extrait du Chapitre VII - Le fouet.

« Le fouet est une partie intégrante du régime colonial, le fouet en est l'agent principal; le fouet en est l'âme; le fouet est la cloche des habitations, il annonce le moment du réveil, et celui de la retraite; il marque l'heure de la tâche; le fouet encore marque l'heure du repos; et c'est au son du fouet qui punit les coupables, qu'on rassemble soir et matin le peuple d'une habitation pour la prière, le jour de la mort est le seul où le nègre goûte l'oubli de la vie sans le réveil



Les abolitions de l'esclavage

du fouet. Le fouet en un mot, est l'expression du travail aux Antilles. Si l'on voulait symboliser les colonies telles qu'elles sont encore, il faudrait mettre en faisceau une canne à sucre avec un fouet de commandeur. »

- Extrait du Chapitre V - l'esclave; le prolétaire.

« C'est là le grand argument des créoles, ils appuient toujours sur ce point, qu'il n'y a pas en France un paysan aussi heureux que leurs esclaves. Parce que le prolétaire, dans le souverain exercice de son libre arbitre, dans la toute puissance de son individualisme, sous la glorieuse responsabilité de tous ses actes, lutte avec douleur contre l'adversité au milieu d'une société mal construite; ils disent que le sort de l'esclave est meilleur que celui du prolétaire. Parce que l'esclave est plus ou moins bien pourvu de farine de manioc et de morue, ils soutiennent à la face du soleil 'la supériorité de l'esclavage sur la liberté, pour l'homme que la fortune n'a point favorisé de ses dons'. Ne semble-t-il pas, en vérité, que toute la vie consiste à être assuré de manger du manioc et de la morue. Mais, à ce compte, messieurs des colonies, les chevaux de tel ou tel millionnaire sont plus heureux que vos esclaves, car ils sont bien soignés aussi dès leur enfance, on leur donne aussi du vin de Madère lorsqu'ils sont malades; d'un autre côté, ils sont infiniment mieux nourris; et pas un d'eux, s'ils parlaient, n'échangerait sa riche couverture contre les haillons de vos îlots, ni son écurie de marbre blanc pour les ajoupas de paille où vous les logez. Mais songez-y donc; parviendriez-vous à faire aux nègres une litière toujours aussi fraîche, à leur donner du grain toujours aussi choisi qu'aux vainqueurs d'Epson ou de Chantilly, vous n'en aurez fait encore que des animaux à deux pieds ! »

- Extrait du Chapitre XVII - Etat de la question

« On doit avoir souci des conséquences de l'abolition, et ne pas y aller les yeux fermés; mais il ne faut pas laisser de poursuivre l'établissement du souverain principe, sans donner trop de place aux craintes des colons. Ils ont été malheureux jusqu'ici dans toutes leurs résistances et sur tous les points culminants du système colonial. Ils s'opposèrent avec violence à la suppression du commerce des nègres; tous les arguments qu'ils emploient à cette heure contre l'émancipation, ils les épousèrent contre l'abolition de la traite. Détruire la traite, c'était détruire les colonies. L'odieux trafic n'existe plus, les colonies subsistent et les créoles conviennent aujourd'hui que son extinction a été un bienfait pour eux. (...)

En tout cas, que les colons approuvent ou n'approuvent point le principe, ils s'y doivent résigner; il n'est plus aucune force au monde qui puisse empêcher son triomphe, il est porté par le courant des idées de réforme à une telle hauteur de vérité démontrée, que le nier aujourd'hui c'est se perdre dans l'opinion publique. Au sein des chambres, hors des chambres, partout, le sentiment général se prononce énergiquement et avec une sorte d'indignation contre le maintien de l'esclavage. Les principaux membres de la société française pour l'abolition de l'esclavage portent noms Broglie, Passy, Lamartine, Odilon Barrot, tous gens peu connus pour leur audace révolutionnaire. Il sera bien aux créoles d'accepter le vœu universel, non pas en se regardant comme sacrifiés par une métropole qui a grand intérêt au contraire à les voir prospérer, mais en se persuadant que c'est au nom de la moralité humaine qui abolit la torture que la France exige l'abolition de la servitude; au nom de la charité, que la nation a résolu de purifier un état social dont s'offensent la raison, la justice et l'humanité. (...)

Que les Français, propriétaires aux Antilles, ne se disent pas comme on les entend dire: le travail libre est impossible; qu'ils répètent en s'unissant: il faut que le travail libre soit possible. Les peuples sont sortis victorieux de crises plus difficiles que celles par où ils doivent passer. Liberté, égalité, fraternité; dans ces trois mots est l'inévitable destinée du genre humain. Qui voudra l'arrêter se brisera, aux Antilles comme en Europe ».